

les phases principales de l'évolution constitutionnelle et se succéder les personnages qui individuellement ou collectivement ont contribué au progrès de la constitution de ce pays, à une époque extrêmement critique de notre histoire nationale.

Nous avons cru que, dans un volume de ce genre, il n'y avait pas lieu de tenir compte des nombreuses polémiques concernant les sujets susmentionnés, quel que fût leur caractère de partialité ou d'impartialité, qui furent engagées dans la presse ou parurent sous forme de brochures et de traités historiques.

Il est évident qu'on ne peut utiliser de telles productions que comme matériaux supplémentaires, bien qu'un certain nombre puissent avoir une valeur réelle, puisque ce travail a simplement pour objet de faire connaître les documents fondamentaux et essentiels, sur lesquels on pourra étayer un jugement personnel et indépendant et qui permettront d'apprécier intelligemment les opinions exprimées à cette époque ou ultérieurement.

Les débats du parlement britannique, relatifs à l'Acte de Québec et à l'Acte constitutionnel forment la partie la plus importante de ces matériaux supplémentaires, mais ils sont trop volumineux pour être reproduits intégralement. Il serait très difficile, sinon impossible de choisir, surtout dans les débats concernant l'Acte de Québec, les extraits qui répondraient à la manière de voir de tous les partis. D'ailleurs les notes contiennent des renvois à leur sujet et tous ceux, qui désirent en faire une étude approfondie, trouveront ces documents dans toute bibliothèque convenablement outillée.

Du commencement jusqu'à la fin, les notes sont destinées à fournir des indications précises quant aux documents eux-mêmes; elles indiquent, de plus, leur enchaînement et les matériaux supplémentaires qui peuvent jeter quelque lumière sur les questions soulevées. Partout nous nous sommes abstenus d'énoncer une opinion personnelle à l'égard des événements ou de formuler une interprétation des documents.

En somme, les notes ont pour objet:

(a) De fournir des indications nécessaires sur la provenance des documents reproduits;

(b) sur toutes les autres pièces publiées ou non dans ce volume et mentionnées dans ces documents;

(c) sur d'autres originaux dont quelques brèves citations paraissent nécessaires pour faire saisir l'enchaînement des documents qui ont été choisis et reproduits;

(d) enfin, d'indiquer les fonctions publiques exercées par les principaux personnages entre lesquels fut échangée la correspondance publiée.

Un certain nombre des documents fondamentaux et des plus formels, tels que capitulations, traités et instructions, ont déjà été reproduits sous